

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **7 février 2011**

Délibération n° 2011-2029

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Cluster Edit pour son programme d'actions 2011

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011**Délibération n° 2011-2029**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Cluster Edit pour son programme d'actions 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Contexte et enjeux

Le marché français de l'édition de logiciels représente un chiffre d'affaires global de 5,7 milliards d'euros et 51 184 emplois (fin 2008). Avec 9 000 emplois pour 500 entreprises, et 850 M€ de chiffre d'affaires, la Région Rhône-Alpes représente 11 % du chiffre d'affaires et 9 % des effectifs français.

Le secteur de l'édition de logiciel en Rhône-Alpes est essentiellement composé de PME (petites et moyennes entreprises) : 78% des entreprises ont moins de 10 salariés, 6 % des entreprises comptent plus de 50 collaborateurs et réalisent à elles seules 69 % du chiffre d'affaires (et 70 % des effectifs). Il compte quelques entreprises leaders à Lyon, en particulier : Cegid (3ème du Truffle 100, classement des 100 premières entreprises du territoire national), Esker (80 % du chiffre d'affaires aux USA) et Arkoon.

L'ensemble de ces entreprises sont réunies au sein du Cluster Edit qui, depuis 2007, a pour objectif de fédérer et de soutenir le développement économique et technologique de cette filière.

Bilan des actions 2010

Durant l'année 2010, le Cluster Edit a proposé au secteur des actions qui ont su trouver leur public : 10 entreprises ont participé au programme "Go export", 5 entreprises au "suivi Go Export 2008" et 9 entreprises au programme "Séminaire dirigeants" en partenariat avec la CCI de Lyon. Par ailleurs, le Cluster Edit a lancé le programme AXLR8 afin d'accompagner les leaders de l'édition de logiciel de demain ; 8 entreprises ont intégré ce programme. De plus, au cours de différents événements, le Cluster Edit a su attirer un public nombreux (soirées 333 - mise en place de la formule "Les matinales" - participation au Colloque du numérique et aux IT Days, etc.).

Le bilan de 2010 conduit à deux constats sur les attentes perçues des entreprises de la filière édition de logiciel :

- un besoin de réduire le temps entre la phase de développement du produit et la mise sur le marché afin de toucher plus de clients,
- un redémarrage du recrutement et donc une plus grande difficulté à trouver les bons profils.

Sur cette base, le Cluster Edit a renouvelé son programme stratégique avec 2 pistes d'évolutions principales :

- la structuration de l'offre de service du Cluster autour d'une approche par marché ayant une plus grande valeur ajoutée ; 4 grands marchés sont ciblés : Santé - Manufacturing - Education/Apprentissage - Smart City,
- l'intégration de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'édition de logiciel dans le périmètre du Cluster, jusqu'aux intégrateurs, hébergeurs, les agences web et leur représentation dans la gouvernance et les actions du Cluster.

Programme d'actions 2011

Cette orientation stratégique nouvelle sera intégrée progressivement dans les actions 2011, en proposant des actions spécifiques marchés (séminaires dirigeants, par exemple) ou en structurant l'accès à l'innovation et en renforçant les relations avec les autres pôles et clusters régionaux.

Les actions du Cluster Edit s'articulent autour de quatre axes thématiques et d'un axe transversal d'animation des acteurs de la filière : performance et accès au marché, RH (ressources humaines) et formation, R&D (recherche et développement) et innovation International :

- Axe performance et accès au marché :

Huit actions seront déployées dans ce domaine en 2011 afin d'accompagner les éditeurs vers de nouveaux marchés : Créer et animer son Réseau de distribution, AXLR8, Performance IHM, Les Matinales "Performance et Accès au Marché", SI PME SAAS, Lean/ Agilité, Séminaire Dirigeants, Health Connectiv Project (approche du marché médical santé),

- Axe RH et formation :

Il s'agira d'accompagner les entreprises au télétravail, du développement d'une plateforme de rencontre entre l'offre et la demande d'emplois, de l'anticipation des besoins de la profession, par le biais d'un observatoire des compétences.

Les actions à mener en 2011 : Les matinales Ressources Humaines et formation, Observatoire des compétences, Sécurise'RA pour les éditeurs, ExtéRA : programme d'accompagnement au Télétravail, Plateforme recrutement/stage,

- Axe R&D et innovation :

L'objectif en 2011 est de mettre en oeuvre des actions plus ambitieuses. Il s'agira, notamment, de faire le lien avec les pôles de compétitivités : Minalogic, Systematic, Imaginove, Cap Digital, etc., les cellules de valorisation et de transfert des écoles rhônalpines et les différents acteurs de l'innovation et de son financement,

- Axe International :

L'accompagnement des entreprises par le Cluster Edit vers des échanges internationaux sera orienté, en 2011, sur les marchés de proximité dont la participation au Concthaltion à Pise en Italie (approche du marché médical santé), les échanges Interclustering (Italie, Espagne, Suède et Finlande) et un voyage exploratoire au CEBIT à Hanovre.

Financement

Il est proposé un financement de la Communauté urbaine de Lyon à hauteur de 71 447 € pour accompagner l'association Cluster Edit en 2011. La subvention versée par la Communauté urbaine de Lyon s'élevait à 74 071 € en 2010.

Dépenses (en €)	
animation générale	141 936
innovation	107 386
performance et accès au marché	238 358
international	32 188
RH et compétences	74 239
Total	594 107

Recettes (en €)	
privées (adhésion - prestations)	133 651
Etat - DIRECCTE	52 433
Etat - Grappes industrielles	108 789
Conseil Régional	227 787
Communauté urbaine	71 447
Total	594 107

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 71 447 € au profit de l'association Cluster Edit pour son programme d'actions 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Cluster Edit définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 1577, selon l'échéancier suivant :

- 53 585,25 € en 2011,
- 17 861,75 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.